

*É*mergence de nouveaux mouvements sociaux économiques

Corinne GENDRON*

*Crises*¹

Bien qu'encore marqués par une terminologie *pro* et *anti*, les débats suscités par la mondialisation économique s'articulent de plus en plus en termes de contenu, de gouvernance et d'ancrage démocratique. On plaide aujourd'hui non pas *contre*, mais bien *pour une autre mondialisation*, c'est-à-dire une mondialisation qui ne soit pas hégémonique et financière, mais plutôt écologique, démocratique, juste et équitable. Dans ce contexte, on peut se demander, comme l'ont fait les organisateurs de la *Deuxième rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité*, si les pratiques de l'économie sociale et solidaire participent à la construction de cette autre mondialisation. Il convient d'abord de s'interroger sur la portée et le sens de l'économie sociale et solidaire, pour situer ensuite ses pratiques dans le contexte actuel et en proposer une interprétation.

L'économie sociale et solidaire, approches et définitions

En France, on fait aujourd'hui une distinction nette entre économie sociale et économie solidaire : la première réfère aux coopératives, associations et mutuelles, bref à ses formes les plus institutionnalisées ; l'économie solidaire, pour sa part, renvoie à des initiatives plus récentes d'organisation locale et communautaire. Au Québec, cette classification est difficilement transposable puisque l'économie sociale réfère à la fois au secteur plus institutionnalisé (parfois appelée l'ancienne économie sociale), mais aussi à l'économie sociale émergente, aussi appelée nouvelle économie sociale, qui se rapproche de l'économie solidaire française. À l'instar de l'expérience française, de multiples initiatives à la frontière de l'économique et du social

ont vu le jour au cours des dernières années, et se sont réclamées à juste titre de la grande famille de l'économie sociale. Transposée en Afrique ou en Amérique latine, le concept d'économie sociale doit trouver encore d'autres articulations avec l'économie informelle, les traditions et les nouvelles solidarités collectives. Ces disparités ne doivent cependant pas nous confiner à des comparaisons dichotomiques, car l'essor de l'économie sociale dans ses multiples formes est porteuse d'une transformation du rapport à l'économie que contenaient en germe les toutes premières thèses de l'économie politique. Comme l'expliquent Lévesque et Mendell (1999), l'économie sociale renvoie à une série de réalités à la fois empiriques et normatives que l'on peut synthétiser en quatre points. En premier lieu, l'économie sociale désigne une approche théorique séculaire, qui pense l'économie comme étant enchâssée dans le social plutôt que comme une sphère autonome. Cette manière de penser l'articulation entre l'économique et le social n'est pas nouvelle, même si elle a été marginalisée par les courants théoriques dominants de l'économie.

Citons à titre illustratif la lecture de Polanyi qui pose le marché comme construction sociale et montre que loin d'être « naturelle », l'assimilation de la terre, de la monnaie et du travail à des biens marchands correspond à une construction qui permet de légitimer certains rapports sociaux en les expliquant à travers un formalisme économique désincarné (Polanyi, 1983). La socio-économie de Granoveter participe également de cette vision où économie et social sont imbriqués. Dans sa théorie sur la force des liens faibles, il explique comment certaines technologies se sont imposées non pas en raison de leur supériorité technique, mais bien grâce aux réseaux sociaux de leurs promoteurs (Granoveter, 1994). L'école de la régulation, enfin, propose une conception de l'économie comme système reposant sur une base de compromis social. Les rapports sociaux précèdent ainsi le système économique et en balisent les mécanismes autorégulateurs (Boyer et Saillard, 1995).

En deuxième lieu, sur le plan théorique, l'économie sociale désigne toute une série de travaux qui constituent un nouveau champ de recherche. Celui-ci s'inspire notamment des approches hétérodoxes dont nous venons de faire état, mais tente aussi de comprendre et d'interpréter les pratiques économiques en émergence. En témoignent au Québec et au Canada les travaux du Centre de recherche sur les innovations sociales dans l'économie sociale, les entreprises et les syndicats (Crises) et ceux de la Chaire de recherche en développement communautaire (CRDC), de même que les travaux du Centre de recherche et d'information sur la démocratie et l'autonomie (Crida) en France.

En troisième lieu et de manière plus concrète, l'économie sociale désigne des pratiques économiques spécifiques, que celles-ci soient menées par des organismes répondant à certaines caractéristiques, ou qu'elles répondent elles-mêmes à une éthique particulière. C'est dans cet esprit que s'inscrivent plusieurs définitions de l'économie sociale, dont celle du *Chantier de l'économie sociale*.

Les définitions théoriques de l'économie sociale

L'économie sociale comme ensemble d'organisations particulières (Desroche)	L'économie sociale comme combinaison d'un regroupement de personnes, d'une entreprise et de règles (Vienney)	L'économie solidaire comme services de proximité et dynamique sociale (Laville)	L'économie sociale comme économie et comme organisation particulières (Defourny)
Organisations reconnues : coopératives, mutuelles et associations	Regroupement de personnes fondé sur l'égalité Rapports membre/entreprise fondés sur l'activité de l'entreprise Rapports entreprise/membre fondés sur la distribution	Construction conjointe de l'offre par les professionnels et les usagers	L'économie considérée dans sa dimension sociale, c'est-à-dire par rapport à sa capacité d'améliorer la qualité de vie et le bien-être des populations
Candidates potentielles : entreprise à participation ouvrière, en partenariat avec la municipalité, publique avec autonomie de gestion, privée avec partenariat syndical	L'organisation est un bien durablement collectif	Hybridation entre l'économie marchande, non marchande et non monétaire (don et réciprocité)	L'entreprise d'économie sociale respecte les principes suivants : • finalité de services aux membres ou à la collectivité • autonomie de gestion • processus de décision démocratique • primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des surplus et des revenus • participation, prise en charge et responsabilité individuelle et collective
Cette définition est axée sur le statut juridique	Cette définition privilégie la coopérative (plutôt que l'association) et le marchand (plutôt que le don et la réciprocité)	Élément d'un nouveau modèle de développement fondé ; sur les trois pôles de l'État, de l'entreprise et de la société civile	

En quatrième et dernier lieu, l'économie sociale est envisagée comme un élément central d'un nouveau modèle de développement où se recomposent les rapports entre État, secteur privé et société civile, à la faveur de modes de régulation inédits. Les pratiques de l'économie sociale et solidaire correspondent alors à un projet alternatif de développement où sont redéfinis les rapports entre l'économique et le social. Cette quatrième perspective articule en quelque sorte les trois autres autour d'une redéfinition de l'économie par des acteurs sociaux qui cherchent à l'investir et à l'instrumentaliser. Comme nous allons le voir dans les pages qui suivent, cette perspective fait une place toute particulière aux mouvements sociaux et interprète l'économie sociale dans le cadre du processus de production de la société.

L'Économie sociale selon le Chantier de l'économie sociale du Québec (CÉS, 2001)

Pris dans son ensemble, le domaine de l'économie sociale regroupe l'ensemble des activités et organismes, issus de l'entrepreneuriat collectif, qui s'ordonnent autour des principes et règles de fonctionnement suivants :

- l'entreprise de l'économie sociale a pour finalité de servir ses membres ou la collectivité plutôt que de simplement engendrer des profits et viser le rendement financier ;
- elle a une autonomie de gestion par rapport à l'État ;
- elle intègre dans ses statuts et ses façons de faire un processus de décision démocratique impliquant usagères et usagers, travailleuses et travailleurs ;
- elle défend la primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition de ses surplus et revenus ;
- elle fonde ses activités sur les principes de la participation, de la prise en charge et de la responsabilité individuelle et collective.

✓ L'émergence des nouveaux mouvements sociaux économiques

Le modèle de développement fordiste des trente glorieuses qui permit une hausse appréciable du niveau de vie dans les pays occidentaux reposait notamment sur un cycle redistributif vertueux à l'échelle de la nation. À partir des années 1980 cependant, les stratégies de multinationalisation des entreprises impulsées par l'enrayement du processus d'accumulation fordiste ont présidé à l'émergence d'un nouvel espace économique mondial supra-étatique qui vint déstabiliser durablement les régulations nationales (Michalet, 1985). L'État qui encadrait jusqu'alors les activités de ces entreprises et la répartition des richesses sur son territoire se fit désormais l'allié de multinationales chargées de rapatrier des richesses acquises sur le marché mondial. La mondialisation économique et financière a ainsi profondément transformé les relations entre les États et les entreprises, celles-ci nécessitant un appui nouveau pour compétitionner sur une scène internationale à la fois instable et prometteuse (Petrella, 1989). Dans cette alliance, l'État semble avoir perdu une partie de son pouvoir régulateur pour devenir, au même titre que ces entreprises, un État stratège.

Ces transformations se sont accompagnées d'une évolution d'un tout autre ordre du côté de la société civile et des mouvements sociaux. Malgré ses réussites, le modèle fordiste a subi assez tôt les critiques d'une population contestant le projet matérialiste consumériste et sa conception sous-jacente du progrès et du développement. Dès les années 1960, on dénonça les répercussions de la production de masse alors qu'une série d'accidents achevèrent d'inquiéter la population des conséquences écologiques mais aussi sociales du projet industriel (Exxon Valdez, Bhopal, etc.). Les mouvements sociaux se diversifièrent et le mouvement syndical fut peu à peu entouré d'une multitude de groupes aux revendications diverses, dont les ambitions dépassaient largement le cadre institutionnel pour viser une reconnais-

sance et une identité proprement sociale (Melucci, 1983). Cette contestation visait non seulement les entreprises, principaux agents du développement industriel, mais aussi l'État providence et sa prise en charge bureaucratique du social (Bélangier et Lévesque, 1991). Ainsi, les mouvements sociaux traditionnels orientés vers les institutions ont cédé le pas aux nouveaux mouvements sociaux plus largement ouverts sur le social.

Aujourd'hui, le commerce équitable, la finance solidaire, les investissements éthiques et plus largement l'économie sociale annoncent une nouvelle génération de mouvements sociaux, que nous convenons d'appeler les *mouvements sociaux économiques*. Non contents de s'insérer, puis de transformer les processus politiques institutionnels, ces mouvements s'approprient un champ qui leur était autrefois étranger, l'économie, pour l'instrumentaliser et le redéfinir en fonction de leurs valeurs, de leur éthique et de leurs objectifs de transformation sociale. Le commerce équitable, par exemple, préside à une redéfinition fondamentale de l'acte économique qu'il investit d'un contenu sociopolitique. Non seulement ce mouvement reconnaît la dimension inégale de l'échange aux échelles micro et macro-économiques, non seulement il questionne la thèse de l'utilité marginale et la théorie des avantages comparatifs, mais il propose en plus d'intégrer à l'échange une signification sociale et une dimension éducative. Sur le plan théorique, le mouvement du commerce équitable se pose en renouvellement paradigmatique fondamental de l'acte économique. Sur le plan empirique, ce mouvement instrumentalise l'économie à des fins politiques et sociales. Le cas de la finance solidaire est porteur des mêmes ruptures. Les monnaies alternatives dites « fondantes », dont la valeur diminue avec le temps, remettent en question le principe même de l'intérêt en soulignant ses implications en termes d'équité sociale (Kennedy, 1996). Les projets de monnaies complémentaires globales telles que Terra interrogent les fondements mêmes du système financier actuel et proposent de mettre le mécanisme de la monnaie au service d'une fin non économique (Lietar, 2001). Bref, le commerce équitable et la finance solidaire témoignent de l'incursion des mouvements sociaux dans la sphère autrefois réservée de l'économie, et pourraient la transformer durablement comme ils l'ont fait avec le champ politique institutionnel (Eder, 1993).

Pour en saisir toute la portée, il faut souligner que les nouvelles modalités économiques de l'action sociale s'inscrivent elles aussi dans le processus de mondialisation. Les nouveaux mouvements sociaux, tout spécialement le mouvement vert, et aujourd'hui le mouvement des femmes et le mouvement antimondialisation, se sont progressivement internationalisés vers la fin du XX^e siècle. Mais au cours des dernières années, cette internationalisation teinte le contenu et la teneur des revendications sociales. Si l'on peut hésiter à reconnaître l'existence d'une société civile mondiale proprement dite, on ne peut négliger les visées d'équité internationales du commerce équitable, ni les ambitions de la finance solidaire qui sont toutes deux

porteuses d'une nouvelle définition des interdépendances nationales en opposition avec le schéma compétitif porté par les institutions traditionnelles de la mondialisation.

✓ *L'économie sociale et solidaire comme projet alternatif de développement post-fordiste*

Cette nouvelle génération de mouvements sociaux économiques pourrait donc jouer un rôle insoupçonné dans la reconfiguration des pôles de régulation inhérente au processus de mondialisation précisément parce qu'elle est porteuse d'une nouvelle conception et d'une nouvelle éthique de l'économie. Face à l'effritement du modèle providentialiste-fordiste où l'économie était encadrée par le politique, les mouvements sociaux économiques proposent d'investir l'économie d'un contenu social et politique en brisant la frontière entre monde vécu et système. Ils définissent ainsi un contenu normatif qui tend à s'imposer aux autres acteurs. Les mouvements sociaux économiques sont en effet porteurs de valeurs à l'aune desquelles les acteurs économiques traditionnels sont désormais contraints de s'évaluer comme on peut le constater dans le secteur de l'habillement, de l'alimentation ou des services financiers. Entre le marché et l'État, ce pôle de normativité agit comme une régulation de troisième type qui, sans venir remplacer les régulations antérieures, notamment la régulation étatique mise à mal par le processus de mondialisation, s'articule avec ces dernières dans un processus de production sociale où s'institutionnalisent de nouveaux compromis sociaux.

Ainsi, les activités et les pratiques de l'économie sociale dépassent une stricte dimension palliative qui aurait été rendue nécessaire par le désengagement de l'État, dans la mesure où elles sont porteuses d'une autre éthique économique qui interpelle les acteurs économiques traditionnels. En questionnant les postulats fondamentaux de l'économie traditionnelle, notamment la confusion entre croissance économique et développement social, de même que l'effet de percolation ou la théorie des avantages comparatifs, les mouvements sociaux économiques et l'économie sociale sont ainsi au cœur d'un modèle de développement alternatif qui instrumentalise l'économie aux services de fins sociales. □

* Nous tenons à remercier Geneviève Huot pour ses précieux commentaires.

1. Crises : Centre de recherche sur les innovations sociales dans l'économie sociale, les entreprises et les syndicats.

Bibliographie

- ✓ Beauchemin J., « Les formes de l'État et la production de l'éthique sociale dans la perspective de la sociologie politique », *Politique et Sociétés*, 1997, vol. 16, n° 2, p. 67-89.
- ✓ Boyer Robert et Yves Saillard (dir. publ.), *Théorie de la régulation. L'État des savoirs*, Paris, La Découverte, 1995, 568 p.
- ✓ Chantier de l'Économie Sociale (CÉS), *De nouveau, nous osons... Document de positionnement stratégique*, Québec, CÉS, 2001.
- ✓ Chesnais François, « La mondialisation du capital », *Alternatives économiques*, Syros, 1994.
- ✓ De Sousa Santos Boaventura, « La globalisation contre-hégémonique et la réinvention de l'émancipation sociale », in *Une société-monde ? Les dynamiques sociales de la mondialisation*, Daniel Mercure (dir.), Les Presses de l'Université Laval/De Boeck Université, 2001, 335 p.
- ✓ Desroche H., *Le projet coopératif*, Paris, éditions Ouvrières, 1996.
- ✓ Eder Klaus, *The Institutionalization of Social Movement. Towards a New Theoretical Problematic in Social-Movement Analysis ?*, Florence, European University Institute, oct. 1993, 22 p.
- ✓ Granovetter Mark, « Economic action and social structure : the problem of embeddedness », *American Journal of Sociology*, nov. 1985, vol. 91, n° 3, p. 481-510.
- ✓ Granovetter Mark, « Les institutions économiques comme constructions sociales : un cadre d'analyse », in *Analyse économiques des conventions*, Orléan, André et Michel Aglietta, Paris, Puf, 1994, p. 79-94.
- ✓ Lévesque B. et Mendell M., *L'économie sociale au Québec : éléments théoriques et empiriques pour le débat et la recherche*, Cahiers du Crises, n° 9 908, 1999, 31 p.
- ✓ Lipietz Alain, *Cboisir l'audace. Une alternative pour le XXI^e siècle*, Paris, La Découverte, 1989, 155 p.
- ✓ Melucci A., « Mouvements sociaux, mouvements postpolitiques », *Revue internationale d'action communautaire*, 1983, vol. 10-50, p. 13-30.
- ✓ Michalet C.-A., *Le capitalisme mondial*, Paris, Presses Universitaires de France, 1985.
- ✓ Moreau et al., *L'économie sociale et solidaire en Europe et dans les Amériques*, Québec, CSMO, 2001.
- ✓ Offe Claus, « New Social Movements: Challenging the Boundaries of Institutional Politics », in *Social Research*, 1985, vol. 52, n° 4, hiver, p. 817-868, 910 p.
- ✓ Perret B. et Roustang G., *L'économie contre la société. Affronter la crise de l'intégration sociale et culturelle*, Paris, Seuil, 1993, 275 p.
- ✓ Petrella Ricardo, « La mondialisation de la technologie et de l'économie », *Futuribles*, sept. 1989, p. 3-25.
- ✓ Polanyi Karl, *La Grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard, 1983, 419 p.
- ✓ Rocher Guy, « La mondialisation : un phénomène pluriel », in *Une société-monde ? Les dynamiques sociales de la mondialisation*, 2001, p. 17-31, Daniel Mercure (dir.), Les Presses de l'Université Laval/De Boeck Université, 335 p.
- ✓ Touraine Alain, *La société post-industrielle. Naissance d'une société*, Paris, éd. Denoël, 1969.
- ✓ Touraine Alain, *Production de la société*, Paris, éditions du Seuil, 1973b, 477 p.
- ✓ Touraine Alain, *La voix et le regard*, Paris, éditions du Seuil, 1978a, 309 p.
- ✓ Vienney Claude, *L'économie sociale*, Paris, La Découverte, 1994, 126 p.